



Visioconférence du 14 mai 2020

INFORMATION DÉLÉGUÉS

Cette réunion était Présidée par le DGPN. Etaient également présents : le DRCPN, une représentante du DCSP, un représentant de la PP, la médecin-chef de prévention et plusieurs de leurs collaborateurs. Pour l'UNSA FASMI : Philippe CAPON Secrétaire Général.

DGPN : Les services sont montés en puissance de manière différente suivant les directions mais globalement les choses se sont bien passées depuis le lundi 11 mai avec la reprise d'activité. Les problèmes ont été minimes. La présence dans les services est de l'ordre de 80% en moyenne depuis le 11 mai

LE DRCPN PRÉSENTE LES CHIFFRES

Effectifs présents sur site pour la journée du 13 mai, sur 133 000 agents:

- 90 000 présents,
- 17 000 en repos,
- 2 300 en télétravail,
- Autres fonctionnaires sont en position de congés – en maladie – ASA.

MATÉRIEL DE PROTECTION

- 18,5 millions de masques chirurgicaux ont été mis en dotation pour le MI, dont 8,9 millions pour la PN. Le volume total distribué dans les services de police depuis le début de la pandémie est de 2,3 millions.
- La stratégie a évolué pour le stockage : les masques sont aussi stockés dans les SGAMI pour accélérer les procédures de réalimentation.
- Les masques en tissu sont toujours en expérimentation en COTE D'OR- les retours sont en cours.
- Les services sont aussi en contact avec des fournisseurs locaux !
- 70 000 paires de lunettes ont été ventilées dans les services.
- Les visières ont été distribuées avec des chiffres difficilement fiables vu les approvisionnements locaux fournis... le recueil des chiffres est en cours vu les dons locaux en nombre.

UNSA FASMI :

La reprise a été faite de manière acceptable au niveau opérationnel.

Pour l'UNSA FASMI, Philippe CAPON souligne l'engagement des collègues tout au long de cette crise avec les adaptations importantes et une solidarité entre les services SU UOP BAC avec l'ensemble des services de voie publique.

L'UNSA FASMI demande qu'à l'issue de cette crise un RETEX général avec les représentants des organisations syndicales représentatives soit effectué.

Les sujets suivants ont été débattus :

MOYENS DE PROTECTION / PORT DU MASQUE ET AUTRE

DGPN : Pas d'évolution- les moyens ne manquent pas - l'initiative du port du masque et des moyens de protection est désormais la règle depuis le CTM du 30 avril.

L'UNSA FASMI a réaffirmé ses positions sur les moyens de protection des agents du Ministère de l'Intérieur.

L'UNSA FASMI a réitéré sa demande : que toute personne extérieure à un service de police ou du Ministère de l'Intérieur recevant du public (plaignant, victime, etc) soit systématiquement porteuse d'un masque de protection; comme cela est le cas dans nombre de préfectures et de tribunaux récemment ré-ouverts au public.

Si les victimes en particulier doivent pouvoir avoir un accès facilité aux services de police la remise et le port d'un masque doit être la norme.

Pour l'UNSA FASMI, cette mesure, pour les accès extérieur est une exigence.

RETRAIT DE RTT / CA / ORDONNANCES:

L'UNSA FASMI déplore et dénonce la sortie d'une circulaire interne du Ministère de l'Intérieur le 11 mai sur le fait d'imposer la prise de jours RTT ou de CONGES sur la période avant le 16 avril; et une nouvelle fois sur la période du 17 avril au 31 mai (la date est modifiée par une nouvelle ordonnance de ce jour). Cette suppression aurait pu et dû être progressive et négociée.

L'UNSA FASMI dénonce l'absence de toute concertation sur l'ensemble des textes à tous les niveaux et l'application rétroactive de mesures annoncées par le gouvernement dans une complexité jamais connue.

L'amertume des agents est importante...

ASA – AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE – PERSONNE VULNÉRABLE

Une précision est donnée sur les personnes vulnérables dans le cadre du COVID 19 :

La personne vulnérable doit consulter son médecin traitant, lequel établira un certificat médical d'isolement. Ce certificat sera remis par l'agent du Ministère de l'Intérieur vivant avec cette personne vulnérable à son service pour justifier sa position en ASA.

La médecine de prévention sera saisi de tous les problèmes éventuels.

Pour la réserve opérationnelle il est confirmé qu'elle ne fera l'objet d'aucun retrait de jours.

PRIMES (absence de texte officiel au JO)

Les critères d'attribution restent inconnus.

Le budget de la prime COVID 19 se fera sur le budget constant du Ministère de l'Intérieur.

«3 niveaux » de primes pourraient être mis en place : 1000 euros - 660 euros - 330 euros

Le DGPN précise que tout ce qui est et sera dépensé le sera sur le budget du Ministère de l'intérieur, dans un contexte de tension importante du budget de l'Etat.

Pour l'UNSA Police la prime posera problème : peu de personne la toucheront. Les 3 niveaux poseront un deuxième problème...

Pour l'UNSA Police la politique des primes doit s'arrêter . Le budget de la prime COVID 19 peut être utilisé autrement; c'est la demande de l'UNSA Police.

RECONNAISSANCE DU COVID 19 en MALADIE PROFESSIONNELLE

Ce sujet est toujours à l'étude et « en débat » au Ministère de la santé.

EMPLOI SAISONNIER – RENFORT SAISONNIER

L'UNSA FASMI a demandé que les renforts saisonniers soient maintenus pour les collègues issus des différentes directions SP, CRS...

Concernant les NS CRS, vu les annonces récentes et réitérées de plusieurs Maires, un engagement anticipé des NS CRS serait opportun. Il a été sollicité...

A noter que l'UNSA FASMI a été la seule organisation à soulever et à donner sa position sur ce points «emploi et renforts saisonniers».

Fin de la visio conférence à 17H05

Le mode de dialogue social traditionnel redevient désormais la règle au travers des instances de concertation, CT et CHSCT en particulier.

Cette réunion est la dernière !